

Engagés ensemble

Rapport
d'activité
2025





SOMMAIRE

- 03 Édito de Laurent Tollié
- 04 **Encourager une société où les droits des femmes sont respectés**
- 08 **Œuvrer pour une société plus inclusive**
- 14 **Développer les savoirs au bénéfice de l'inclusion**
- 18 Synergies et valorisation des partenaires
- 19 Podcast « Il était temps »
- 20 L'engagement des collaborateurs du Groupe
- 24 Gouvernance et organisation
- 26 Index des associations

ÉDITO



Dans une société qui se fragmente, la Fondation Covéa a pour ambition de contribuer au développement de réponses durables pour l'inclusion sociale et humaine.



LAURENT TOLLIE
Président de la Fondation Covéa

Soutenir des initiatives porteuses de sens et des projets socialement innovants est au cœur de nos priorités.

Nous voulons accompagner des associations qui agissent concrètement auprès de ceux qui en ont besoin, les aider à se consolider et à se déployer. L'année écoulée a, une nouvelle fois, souligné l'importance de cet engagement aux côtés de ces acteurs de terrain.

Ce rapport d'activité témoigne de la richesse et de la diversité des actions menées grâce à la détermination de nos partenaires associatifs et à l'implication des collaborateurs de Covéa. Qu'il s'agisse d'encourager les droits des femmes, de favoriser l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou de promouvoir l'accès aux savoirs et à la culture au bénéfice de l'inclusion.

Puisse chacun de ces projets participer, à son échelle, à construire un avenir plus juste et plus responsable.



Encourager une société où les droits des femmes sont respectés

Chaque femme devrait avoir la possibilité de vivre en sécurité, d'exercer ses droits et de réaliser pleinement son potentiel. Forte de cette conviction, la Fondation Covéa accompagne les acteurs associatifs qui œuvrent pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, prévenir et combattre les violences, lutter contre toutes les formes de discrimination visant les femmes.

ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VULNÉRABLES



Être aux côtés des femmes et des enfants en grande fragilité

Des séjours de rupture et de ressourcement leur sont offerts par **Le Moulin de Pont Rû**. Leur insertion sociale et professionnelle est quant à elle favorisée par des actions d'accompagnement pluridisciplinaire.

La Fondation Covéa soutient plus particulièrement deux projets d'accompagnement pour :

- 250 femmes vulnérables ou victimes de violences via des séjours de répit de 5 jours, des permanences juridiques, psychologiques et administratives,
- 60 enfants victimes de violences et 90 jeunes en difficulté.

« J'ai été considérée telle que j'étais sans être jugée. C'est ça qui est formidable, ce réconfort, cette sororité. Ici, on est toutes des femmes en difficulté. Je me suis dit que je n'étais pas seule. Il suffit juste d'avoir la chance de croiser cette personne qui va s'intéresser à vous, ce lieu qui vous prend sous son aile. Soutenue comme je l'ai été, j'ai aussi pris conscience que j'étais quelqu'un qui comptait. Et je continue, peu à peu, à me trouver une place, à reprendre ma vie en main et à me réjouir de ce qu'elle me donne. »

ROMANE — bénéficiaire



À retrouver dans le podcast de la Fondation Covéa « Il était temps » (saison 2, épisode 7)

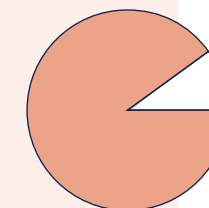
Aider les femmes à sortir de la prostitution

Solenciel leur propose un emploi digne pendant deux ans dans le secteur du nettoyage ou de la restauration collective. L'association les accompagne dans leurs démarches (administratives, de santé, de garde d'enfants et d'insertion professionnelle) et leur permet de suivre des cours de français. Ces femmes peuvent également bénéficier de 3 stages de 15 jours, inclus dans leur temps de travail, au sein d'entreprises partenaires afin de se projeter vers d'autres métiers.

« Solenciel répond à un enjeu majeur de dignité et de reconstruction pour des personnes victimes de la prostitution. L'association propose un accompagnement global alliant emploi, apprentissage du français et soutien social, afin de favoriser une sortie durable de l'exploitation sexuelle et une pleine réinsertion dans la société. Plus de 160 personnes sont ainsi sorties de la prostitution depuis 2017, et nous souhaitons continuer à nous développer en France. »

RODOLPHE BARON
— fondateur de Solenciel

La Fondation Covéa soutient le développement de Solenciel avec l'ouverture et la consolidation de nouvelles antennes à Toulouse (31), Nantes (44) et Nanterre (92). En 2025, 62 femmes ont été employées et accompagnées, soit 32 % de plus qu'en 2024.



90%
de sorties positives pour les femmes qui ont suivi leur programme d'accompagnement.



Défendre les droits des femmes et lutter contre les violences subies

La Fondation des Femmes

est la référence en France pour ces combats. Elle accompagne financièrement, juridiquement et matériellement les associations de terrain sur tout le territoire.

En 2025, la Fondation Covéa a financé 3 dispositifs de la Fondation des Femmes :

- **Myriade**, un programme triennal qui a accompagné 14 associations en leur apportant un soutien complet (appui financier,

conseil stratégique, coaching des dirigeantes, temps d'échange de pratiques et mise en relation avec des réseaux de financeurs) ;

- **la Cité Audacieuse**, un lieu à Paris qui héberge 30 associations et qui a mené plus de 250 événements permettant de sensibiliser 21 000 personnes aux droits des femmes ;
- **des solutions d'hébergement d'urgence** pour les femmes victimes de violences (6 400 nuitées d'urgence proposées en 2025).

2 QUESTIONS À **Anne-Cécile Mailfert**, présidente de la Fondation des Femmes

Que vous apporte le soutien de la Fondation Covéa ?

Depuis 2020, la Fondation Covéa est à nos côtés avec une fidélité précieuse. Son soutien nous permet d'agir concrètement : accompagner des associations dans la durée, mettre à l'abri des femmes en situation de danger, faire vivre des lieux engagés et porter des campagnes qui changent les regards. C'est un appui structurant, qui nous donne les moyens d'agir à la fois dans l'urgence et sur le long terme.

Comment ce partenariat vous aide-t-il à envisager la suite ?

Il nous permet de nous projeter avec solidité. Grâce à cet engagement dans la durée, nous pouvons accompagner davantage d'associations, renforcer l'accès aux droits pour les femmes et soutenir celles qui en ont le plus besoin, dans des parcours souvent longs et complexes. Ce partenariat nous donne les moyens de consolider des réponses concrètes face aux violences et aux inégalités.

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Héberger les femmes victimes de violences



Un abri qui sauve des vies propose un dispositif d'hébergement citoyen destiné aux femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. Celles-ci sont mises en relation avec des particuliers solidaires qui offrent temporairement tout ou partie de leur logement. L'initiative vise ainsi à pallier le manque de places en hébergement d'urgence, en créant un véritable réseau de solidarité en France métropolitaine.

Le soutien de la Fondation Covéa a permis à l'association d'ouvrir de **nouvelles antennes en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine** pour étendre son action sur le territoire.

 **7 244** nuitées tout au long de l'année

 **301** victimes et leurs enfants abrités



Rendre possible un accompagnement médico-social unique

La Maison des Femmes de Saint-Denis (93) est une unité de soins dédiée aux femmes victimes de violences, offrant une prise en charge globale (médicale, psychique, psycho-corporelle, sociale et juridique) via un guichet unique.

Chaque maison dispose d'une unité pour les victimes de violences et, selon les besoins du territoire et de l'hôpital, un centre de santé sexuelle et une unité pour les victimes de mutilations sexuelles.

Les médecins, formés aux violences, accueillent les femmes et les redirigent vers l'unité adéquate.

Les maisons disposent également d'une permanence policière pour déposer plainte sur place.

Le modèle est déployé dans d'autres départements grâce au collectif Re#Start, qui compte aujourd'hui **30 Maisons des Femmes dont 25 en France métropolitaine. À horizon 2028, l'objectif est de disposer de 50 Maisons des Femmes.** Le soutien de la Fondation Covéa a permis l'ouverture d'une Maison des Femmes à la Roche-sur-Yon.



Retrouvez toutes les associations accompagnées dans l'index en page 26

Œuvrer pour une société plus inclusive

L'inclusion de toutes et de tous est un levier essentiel de progrès. Animée par la conviction que chacun doit pouvoir trouver ou retrouver sa place, la Fondation Covéa accompagne l'inclusion des personnes en situation de handicap et celle des personnes confrontées à la discrimination sociale ou à la vulnérabilité.



POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Accompagner les jeunes à travers le handisport

En 2025, la Fondation Covéa a renouvelé pour trois ans son engagement aux côtés de la **Fédération Française Handisport**. Son soutien s'oriente principalement sur le développement du programme **Parcours Jeunes** et le lancement de l'initiative **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)**, permettant aux jeunes en situation de handicap de devenir plus autonomes dans leurs déplacements.



2 QUESTIONS À **Sandrine Rabaud**, directrice technique nationale adjointe en charge du développement

Quels sont les principaux bénéfices du Parcours Jeunes ?

Il constitue un véritable levier d'inclusion par le sport pour les jeunes en situation de handicap.

Il se traduit notamment par une augmentation du nombre de licenciés, signe d'un meilleur accès à la pratique et d'une attractivité renforcée. Cette hausse s'explique par une diversification de l'offre, du loisir à la compétition, permettant à chacun de trouver sa place.

Par ailleurs, l'offre s'est progressivement étendue sur l'ensemble du territoire, réduisant les inégalités d'accès à la pratique.

Cette structuration limite également les ruptures dans les parcours via la mise en place de passerelles entre les différentes offres (établissements, clubs, dispositifs sportifs), assurant une continuité et une progression adaptées aux besoins de chacun.

Si vous deviez résumer le Parcours Jeunes en trois mots, quels seraient-ils ?

Inclusion, épanouissement, autonomie.

Soutenir les entrepreneurs touchés par le handicap

H'up entrepreneurs aide à maintenir l'activité des entrepreneurs quand un handicap survient. Elle accompagne également les personnes en situation de handicap désireuses de créer leur entreprise.

En 2025, l'association a permis de sensibiliser 1 203 personnes en situation de handicap à l'entrepreneuriat. 403 entrepreneurs ont bénéficié, quant à eux, d'un accompagnement dans la construction et le développement de leur projet.

« J'ai eu la chance d'être accompagnée par H'up et d'y rencontrer des formateurs exceptionnels. Ma coach a compris rapidement mon fonctionnement et m'a permis de remettre mon entreprise sur de bonnes bases, sans me laisser perdre pied. J'ai aussi un mentor qui ne me lâche pas, qui me pousse, avec bienveillance, dans mes retranchements. Pour moi, H'up, c'est 3 000 % de bienveillance, 3 000 % de gentillesse. »
VÉRONIQUE — bénéficiaire

À retrouver dans le podcast de la Fondation Covéa « Il était temps » (saison 2, épisode 10)

Encourager la reconstruction des personnes handicapées moteur

Comme les Autres accompagne les personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident afin de favoriser un rebond social et professionnel durable. En faisant reposer ses programmes sur trois piliers – la mixité, le pair-accompagnement et les expériences transformatrices – l'association fait évoluer le regard sur le handicap. La Fondation Covéa a, notamment, soutenu le développement d'une antenne en Occitanie.

 **350** personnes accompagnées en 2025.




POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE DISCRIMINATION SOCIALE OU DE VULNÉRABILITÉ



Agir pour les enfants de l'ASE

IM'PACTES propose un accompagnement global pour redonner espoir aux enfants et aux jeunes de 0 à 25 ans confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Elle apporte un soutien sur les plans éducatif et culturel, et les accompagne dans leur santé. IM'PACTES vient ainsi d'inaugurer la première structure de soins médicaux et psychologiques dédiée à l'enfance protégée.

« Aujourd'hui en France, 400 000 enfants sont pris en charge par l'ASE, en majorité du fait de violences ou de négligences graves subies au domicile familial. Souffrant souvent de traumatismes complexes, ils risquent de graves répercussions sur leur santé et leur scolarité s'ils ne peuvent pas bénéficier d'une prise en charge précoce, avec une perte pouvant aller jusqu'à vingt ans d'espérance de vie. Pourtant, ces enfants ne sont que 10 % à recevoir des soins somatiques et psychiques adaptés. Cette situation se traduit par de fortes inégalités : seulement 5 % accèdent au baccalauréat général et 1 % aux études supérieures. À la sortie de l'ASE (à 18 ans et 1 jour), de nombreux jeunes sont « laissés sur le carreau » et basculent dans l'invisibilité : 45 % des sans-abri de 18 à 25 ans en sont issus. »
CÉLINE GRÉCO — fondatrice d'Im'Pactes

 **1 159** jeunes de 0 à 25 ans ont été accompagnés en 2025, dont 512 jeunes majeurs.

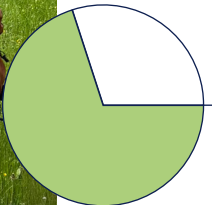
 Retrouvez toutes les associations accompagnées dans l'index en page 26-27



Prendre de la hauteur pour retrouver sa voie

L'association **Projets en Cimes** accompagne vers l'emploi des jeunes adultes de 18 à 25 ans en décrochage scolaire ou professionnel en leur proposant, une semaine durant, un séjour immersif en montagne.

En 2025, 81 jeunes, à la faveur de ce séjour, ont développé leur confiance en eux, amélioré leurs compétences sociales et relationnelles, pris du recul sur leur parcours et clarifié leur projet professionnel.



70% des jeunes ont repris le chemin des études ou de l'emploi à l'issue du séjour

« Je me rappelle qu'au début, je ne voulais pas du tout faire d'escalade. À la fin de mon expérience, j'étais vraiment fière de moi, de l'effort que j'avais fourni à ce moment-là et je me suis dit que tout était possible. À mon retour, j'ai vraiment eu un changement, un déclic. J'ai pu m'ouvrir sur beaucoup de choses et finalement, trouver un autre emploi. »

CÉCILIA — bénéficiaire



À retrouver dans le podcast de la Fondation Covéa « Il était temps » (saison 2, épisode 3)



Renforcer les liens sociaux des jeunes fragilisés

Chapitre 2 soutient et accompagne des jeunes entre 14 et 25 ans en situation de vulnérabilité, souvent sans soutien familial. Ils sont placés par l'ASE ou issus d'un parcours de placement, viennent de milieux modestes, de quartiers prioritaires ou ont connu une rupture familiale plus ou moins brutale après leur majorité.

La Fondation Covéa s'engage plus particulièrement pour le programme « Côte à Côte » qui vise à développer les compétences psychosociales et à rompre l'isolement. Ce dispositif repose sur le mentorat horizontal.

Pendant 6 à 9 mois, ces jeunes en situation de vulnérabilité sont mis en relation avec des bénévoles du même âge mais issus d'un milieu social différent. Ensemble, ils participent à des activités culturelles et sportives.

« Les jeunes que nous soutenons ont besoin de diversifier leur entourage et de renforcer leurs compétences psychosociales. Un grand nombre d'entre eux souffre d'isolement, ce qui peut dégrader leur santé mentale, voire générer des troubles psychiques sévères (dépression, anxiété, pensées suicidaires, etc.). Renforcer l'estime de soi, la confiance en l'autre, la gestion du stress et des émotions permet de favoriser leur bien-être et leur insertion socioprofessionnelle. »

ANNA COTTIN — responsable financement et développement

En 2025, grâce au programme Côte à Côte

193

binômes ont été créés

94 %

des participants affirment avoir diversifié leur entourage

76 %

des participants disent se sentir moins isolés



Retrouvez toutes les associations accompagnées dans l'index en page 26-27

Développer les savoirs au bénéfice de l'inclusion

La diffusion des savoirs constitue un levier durable d'intégration et d'émancipation sociales. La Fondation Covéa s'engage à rendre l'accès à la culture possible pour celles et ceux qui en sont éloignés. Elle soutient, par ailleurs, des programmes de recherche afin de prévenir et réduire certains facteurs de risque d'exclusion.

POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SAVOIRS ET À LA CULTURE



Faciliter l'accès à la culture par la médiation

Paris Musées rassemble quatorze musées et sites patrimoniaux de la Ville de Paris. L'une de ses missions est l'élargissement des publics avec une attention accrue portée à la médiation culturelle. La Fondation Covéa soutient le programme « Un été au musée ! » qui s'adresse aux structures du champ social, de la santé, de la justice et de l'éducation. Ce dispositif propose un large choix d'activités culturelles : visites guidées, ateliers, parcours créatifs, visites contées.

« L'idée est de leur ouvrir de nouvelles perspectives, de stimuler leur curiosité et de leur permettre d'accéder à des formes d'art et de savoirs auxquels ils n'auraient pas forcément eu accès autrement. »

Médiatrice sociale de l'association L'Inutile Utile.



+ 6 000 participants, répartis en 468 groupes, ont pu bénéficier du dispositif « Un été au musée ! ».

Développer le vivre ensemble par la danse

Paris Dance Project est une initiative artistique qui fédère artistes et publics autour de la danse dans une démarche inclusive et sociale. La Fondation Covéa soutient « Les Jeunesses en mouvement », un programme d'ateliers hebdomadaires de danse animés sur le temps scolaire par des danseurs et chorégraphes. Les participants, du CM1 à la terminale, y développent leur créativité, leur confiance en eux et leur capacité à évoluer en groupe. Accessible à tous les niveaux, y compris les classes ULIS, SEGPA et UPE2A, le programme offre un espace de rencontre et d'apprentissage aux jeunes de toutes origines et conditions sociales. Il met l'accent sur le bien-être, la mixité et le dialogue intercommunautaire, utilisant la danse comme vecteur de progrès et d'épanouissement personnel.

Au cours de la saison 2024-2025, 300 élèves issus de 8 départements ont participé à ces ateliers hebdomadaires, enrichis par l'intervention de danseurs, musiciens et chorégraphes.





Faire découvrir l'opéra aux jeunes d'Occitanie

L'Opéra National de Toulouse produit et diffuse des spectacles lyriques, ballets et concerts symphoniques. Il développe aussi des programmes permettant de transmettre la musique et l'opéra à des publics éloignés de ces modes d'expression artistique. La Fondation Covéa contribue ainsi au « Bus Papageno », un dispositif itinérant proposant aux élèves de primaire et de collège en Occitanie de découvrir un opéra, inspiré de « La Flûte enchantée » de Mozart.

Dans le cadre d'un projet scolaire, certains élèves, préparés avec leur professeur d'éducation musicale, ont rejoint les chanteurs sur scène pour interpréter un air à plusieurs voix, créant un véritable lien avec l'œuvre et les artistes.



37 représentations assurées en 2025, rassemblant 9 028 spectateurs à travers 8 départements d'Occitanie.

« Ce fut un moment essentiel et précieux pour nos élèves et nous. Les artistes et les régisseurs sont professionnels et sympathiques. Et surtout, quel talent ils offrent à nos jeunes ! En espérant que ce projet se pérennise avec d'autres opéras. »

Principale du collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre (82)



POUR FAVORISER LA DIFFUSION DES SAVOIRS POUR TOUS



Partager les savoirs pour éclairer les enjeux contemporains

Établissement public dédié à la recherche fondamentale et à l'enseignement supérieur, le **Collège de France** se distingue par l'exceptionnelle diversité des disciplines qu'il couvre. En proposant l'ensemble de ses enseignements en accès libre en ligne, il incarne pleinement une ambition essentielle : le partage et la diffusion des savoirs auprès de tous les publics.

La Fondation Covéa a poursuivi son accompagnement avec deux initiatives :

- « **Avenir Commun Durable** » dont l'objectif est d'apporter un éclairage scientifique sur les enjeux du changement climatique en croisant les disciplines ;
- « **Agir pour l'éducation** » qui se fixe pour ambition de mieux comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves afin de concevoir des outils pédagogiques scientifiquement éprouvés et ainsi d'agir face à la situation de crise que traverse le système éducatif français.

Accélérer l'innovation pour mieux répondre aux facteurs d'exclusion

La Fondation Covéa s'inscrit dans la continuité de l'engagement du groupe Covéa en renforçant son partenariat avec le centre de recherche **Clinatéc**.

Initié en 2020, le programme de recherche **Covéa NeuroTec** explore le potentiel de la photobiomodulation – une technologie reposant sur l'utilisation de la lumière proche infrarouge – pour prévenir ou ralentir l'évolution des maladies neurodégénératives. Ces travaux portent notamment sur la maladie d'Alzheimer ainsi que sur d'autres pathologies complexes comme la maladie à corps de Lewy. L'objectif est de mieux comprendre les effets de cette approche non invasive sur le fonctionnement cérébral et d'ouvrir de nouvelles perspectives thérapeutiques non médicamenteuses.

C'est avec ces mêmes perspectives que la recherche a été étendue à **Covéa TCC**, un programme sur les traumatismes crânio-cérébraux. Covéa TCC entend étudier l'apport de la photobiomodulation pour atténuer les séquelles neurologiques liées à ces traumatismes, souvent responsables de troubles cognitifs, moteurs ou comportementaux durables.



Retrouvez toutes les associations accompagnées dans l'index en page 27

Créer du lien pour agir collectivement



La Fondation Covéa s'attache à créer des liens entre l'ensemble de ses partenaires, convaincue que le partage d'expériences et la mise en réseau renforcent l'impact des actions menées sur le terrain. Dans cette dynamique, elle organise des temps forts destinés à rassembler les différents acteurs engagés sur des thématiques communes. Ces moments favorisent les échanges, la réflexion collective et l'émergence de synergies.

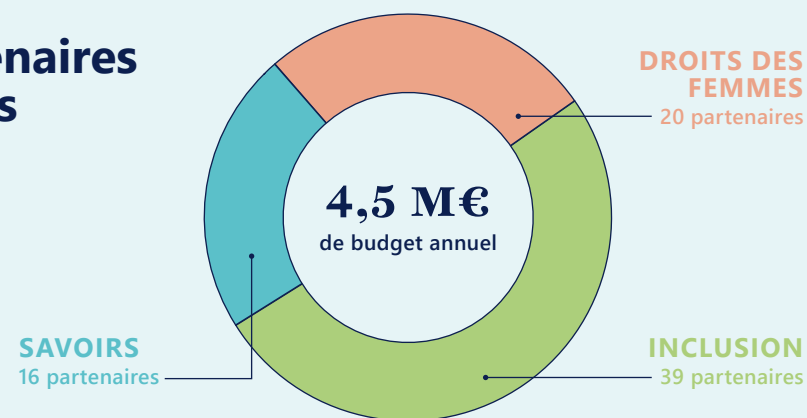
L'éducation pour fil conducteur

Le 19 juin 2025, la Fondation Covéa a consacré une matinée de réflexion aux questions d'éducation, réunissant six partenaires associatifs et le Collège de France. À cette occasion, six professeurs de l'initiative « Agir pour l'éducation » ont présenté un état des lieux de leurs recherches. Cette rencontre a permis de croiser regards académiques et retours d'expérience sur le terrain.

L'inclusion par l'emploi au cœur des discussions

Le 5 novembre 2025, la Fondation Covéa a réuni autour d'un déjeuner douze partenaires associatifs mobilisés autour de l'inclusion par l'emploi. Ce temps d'échange visait à rassembler les acteurs engagés sur des enjeux communs, à leur offrir l'opportunité de présenter leurs structures, leurs actions et les publics accompagnés, ainsi qu'à favoriser des échanges constructifs entre les participants.

75 partenaires soutenus



« Il était temps », la voix de l'engagement



Rebondir après un accident de parcours, retrouver un emploi quand on est une femme senior, trouver la force de quitter en urgence un foyer violent... Parfois dans la vie, on a besoin d'une aide et celle-ci est bien souvent proposée par les associations. La Fondation Covéa a lancé, en 2025, la saison 1 de son podcast pour valoriser le travail des associations qu'elle soutient. Une série de huit épisodes qui raconte, avec celles et ceux qui l'ont vécu, combien l'engagement de ces acteurs peut changer des vies.

1

LA JARRE FÊLÉE — Il y a 15 ans, Ninelle est devenue paraplégique à la suite d'un accident. Après le choc initial provoqué par ce changement de vie brutal, elle a trouvé la force de se relever grâce au soutien de l'association Comme les Autres.

2

RENDRE CE QUI A ÉTÉ DONNÉ — Trouver un emploi lorsqu'on est une femme de plus de 45 ans peut représenter un challenge. C'est ce qu'a vécu Aurélie, qui témoigne de la manière dont l'association Force Femmes l'a aidée dans son parcours.

3

UNE DEUXIÈME FAMILLE — À deux, on est plus forts ! L'association Tandem Réfugiés défend cette philosophie et propose aux personnes ayant obtenu l'asile en France de former un duo avec un bénévole pour rechercher un emploi ou un logement et faciliter leur insertion dans la société française.

4

LA POLITIQUE DU COLIBRI — En 2025, plus de neuf millions de Français se privent et renoncent parfois à certains repas. Une situation qu'a connue S. pendant plusieurs années avant de croiser la route de l'épicerie solidaire Solidaya du réseau Andès.

5

FAIRE CONFIANCE À LA SORORITÉ — Il peut s'écouler du temps entre la prise de conscience « d'être » victime de violences conjugales et le passage à l'action. Une fois le déclic passé, il faut agir vite. L'association Une Voix Pour Elles, a ainsi permis à Lola et sa fille de déménager.

6

CONTRE LA MONTRE, CONTRE LE SORT — Kylian Portal, ce jeune nageur handisport, atteint d'albinisme oculaire, a remporté une médaille de bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Il raconte son parcours, sa volonté sans relâche et l'importance d'être bien entouré, notamment par la Fédération Française Handisport.

7

REPRENDRE LES CARTES EN MAIN — Un accident de parcours qui conduit à la prison, ça peut arriver. Et pour accéder à une deuxième chance, des associations comme L'Ilot font un travail formidable. Bruno a ainsi trouvé une place à Etap'Web, une agence qui le forme au métier de développeur.

8

SE PROUVER QU'ON EST CAPABLE — De personne timide à oratrice lors d'un concours d'éloquence, il n'y a parfois qu'un pas. Et un peu de travail ! C'est ce que nous livre Sawsanne, une jeune lycéenne qui a eu la chance de croiser la route de Trouve Ta Voix et ses bénévoles.



Retrouvez les épisodes de la saison #1



Découvrez les épisodes de la saison #2

La Fondation Covéa a à cœur d'impliquer les collaborateurs du Groupe dans sa politique d'engagement. Ces derniers peuvent devenir bénévoles pour l'une des associations bénéficiaires et participer à des événements créés avec les partenaires.

L'engagement des collaborateurs du Groupe



Capital Filles
Vous êtes capitales

Marrainer les jeunes filles vers la réussite professionnelle

Capital Filles vise à favoriser la promotion sociale et professionnelle des filles scolarisées dans des zones rurales ou des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), à renforcer la mixité dans tous les métiers et à combattre l'auto-censure et le décrochage scolaire chez les jeunes filles.

En complément d'un marrainage individuel, Capital Filles propose un accompagnement collectif dès la classe de seconde, ainsi que des visites d'entreprises et d'établissements partenaires. Cette action porte ses fruits : les résultats académiques sont remarquables, avec 70 % des filleules ayant obtenu le baccalauréat avec mention, contre 58,8 % au niveau national, et 93 % poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur après l'obtention du bac.

Le marrainage est également unanimement reconnu pour sa richesse humaine et son impact positif. Les taux de recommandation sont particulièrement élevés : 91 % des marraines et 91 % des filleules recommanderaient l'expérience. Cet engagement s'est concrétisé, en 2025, par la mobilisation de 68 marraines Covéa, investies aux côtés d'une jeune fille pour l'accompagner dans son parcours scolaire et son avenir professionnel.

nQT
POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI

Engagés pour l'emploi des jeunes diplômés

Partenaire historique du groupe Covéa, l'association NQT agit en faveur de l'égalité des chances en accompagnant vers l'emploi des jeunes diplômés de niveau bac +3 et plus, issus des quartiers prioritaires ou de milieux défavorisés. Au-delà de l'accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle, NQT propose également des actions complémentaires : coaching collectif, ateliers de découverte des métiers, interventions dans les universités et témoignages. La Fondation Covéa soutient l'association par un don financier, ainsi que par la mobilisation et l'animation d'un réseau de mentors issus du Groupe.

En 2025, 127 mentors Covéa ont accompagné chacun un jeune tout au long de l'année.

La cravate
Solidaire

Lutter contre la discrimination à l'embauche

Partenaire historique du groupe Covéa, La Cravate Solidaire lutte contre les discriminations liées à l'apparence lors des entretiens d'embauche, en proposant des ateliers d'accompagnement et des dons de vêtements professionnels. Ce dispositif permet aux candidats en insertion professionnelle de se préparer à leurs entretiens, de reprendre confiance en eux et de renforcer leur estime de soi. Mis en place depuis 2018, le programme de collecte contribue directement à fournir aux bénéficiaires une tenue adaptée pour leurs entretiens d'embauche.

En 2025, la mobilisation des collaborateurs du Groupe a permis de collecter 2 381 kg de vêtements sur 21 sites Covéa, un record pour cette opération solidaire. Plus de 10,3 tonnes de vêtements ont été collectées depuis le début du partenariat entre Covéa et La Cravate Solidaire.

Former et sensibiliser aux violences et discriminations

Grâce à l'appui de ses partenaires, la Fondation Covéa a organisé plusieurs webinaires de sensibilisation à destination des collaborateurs du Groupe.

- Avec l'association **Solidarités Femmes 67**, un webinar a été consacré au cycle des violences conjugales et aux démarches à connaître pour orienter et soutenir les personnes concernées.
- **La Fondation des Femmes** a permis l'organisation de différentes sessions de sensibilisation sur le harcèlement de rue, pour mieux comprendre les mécanismes et les leviers d'action.
- La Fondation **Le Refuge** est venue présenter les enjeux d'inclusion et d'accompagnement des jeunes personnes LGBTQIA+.

SENSIBILISATION ET PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

Mobiliser autour de projets solidaires

La Fondation Covéa favorise l'engagement direct des collaborateurs à travers des actions concrètes et collectives.



Jury La France s'engage – 26 mars 2025 à Niort (79)
18 collaborateurs ont participé en tant que jurés à la sélection de projets à fort impact social, contribuant ainsi à la reconnaissance et au soutien d'initiatives innovantes.

PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

Fabrikarium My Human Kit – 25 au 27 novembre 2025 à Rennes (35)

7 collaborateurs Covéa se sont impliqués dans un Fabrikarium aux côtés de l'association My Human Kit, afin de co-concevoir des aides techniques adaptées aux besoins de personnes en situation de handicap.



Nuit des Relais – Fondation des Femmes – 24 juin 2025 à Paris (75)

30 collaboratrices et collaborateurs se sont mobilisés lors de cet événement solidaire et sportif qui vise à collecter des fonds pour soutenir les actions de la Fondation des Femmes en faveur de l'égalité et contre les violences faites aux femmes.

La gouvernance

La présidence

Laurent Tollié — Président + **Aude Messin** — Vice-présidente

Les membres du conseil d'administration

COLLÈGE DES ENTREPRISES FONDATRICES

- Laurent Tollié**
Directeur des Partenariats institutionnels
- Aude Messin**
Directrice générale Transformations, Durabilité et Communication
- Antoine Ermeneux**
Directeur général de MAAF
- Delphine Lemaire**
Administratrice, MAAF Santé
- Hélène Béjui-Hugues**
Administratrice, MAAF Santé
- Franck Le Vallois**
Directeur général de MMA
- Luce Bérille**
Administratrice, MMA Vie
- Béatrice Savouré**
Directrice générale de GMF
- France-Marie Renucci**
Administratrice, GMF
- Coura Dia**
Administratrice salariée

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- Jean Soubielle**
Médecin expert, administrateur de la Fondation Albert Ferrasse-Fédération Française de Rugby
- Jean-Martin Cohen Solal**
Ancien directeur général de La Mutualité Française, président de Dargia Conseils, président de l'AMPP Viala
- Anne Salomon**
Pathologiste, responsable du pôle de médecine diagnostique de l'Institut Curie
- Françoise Mélonio**
Professeure émérite de littérature française à Sorbonne Université
- Sylvain Kern**
Gérant de la CHK, président-fondateur de la Cité de la réussite

Le délégué général

Stéphane Cossé
Directeur des Affaires publiques

L'équipe de la Fondation

Trois personnes animent la relation avec les partenaires et veillent au bon fonctionnement de la Fondation.

Les instances

Le conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration est composé de quinze membres :

- neuf représentants des entreprises fondatrices,
- un représentant des personnels,
- cinq personnalités qualifiées.

Il détermine les orientations stratégiques de l'activité de la Fondation, veille à leur mise en œuvre et valide l'ensemble des projets soutenus par la Fondation.

Le comité de sélection des projets

Le comité de sélection des projets se réunit trois fois par an. Il étudie les dossiers et sélectionne ceux qui seront présentés au conseil d'administration.

Animé par l'équipe de la Fondation, ce comité est composé de représentants des marques MAAF, MMA et GMF, de la direction de l'Engagement sociétal et de la direction de la Communication.

Le processus de sélection des projets



INDEX DES ASSOCIATIONS

DROITS DES FEMMES	ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	
	ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES	Études et orientation
		Emploi et entrepreneuriat
	LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	Déménagement et logement d'urgence
		Accompagnement global
Prévention et détection des violences 		
FEMMES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	Femmes réfugiées 	
	Femmes en sortie de prostitution 	Femmes en grande précarité

INCLUSION DES PERSONNES	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Accompagnement global de la personne
		Études
		Emploi et entrepreneuriat
		Logement
		Santé et aide logistique
		Sport et loisirs

INCLUSION DES PERSONNES	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	Apprentissage des compétences psychosociales 	Décrochage scolaire
		Mentorat et coaching 	
	PERSONNES VULNÉRABLES	Jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance 	
		Jeunes victimes de violences 	Précarité alimentaire
		Personnes éloignées de l'emploi 	Personnes sortant de prison
Personnes réfugiées 		Personnes socialement isolées 	
INNOVATION SOCIALE			

SAVOIRS AU BÉNÉFICE DE L'INCLUSION	ACCÈS À LA CULTURE	Accès aux disciplines scientifiques 	Accès à la lecture
		Accès aux spectacles vivants 	
		Accès aux pratiques culturelles 	
		Accès aux musées 	
		RECHERCHE POUR LIMITER LES FACTEURS D'EXCLUSION	Maladies neuro-dégénératives et traumatismes crâniens



e-accessibility

La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.2, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par 



FONDATION D'ENTREPRISE COVÉA

Régie par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, modifiée par les lois n° 2014-856 du 31 juillet 2014 et n° 2019-486 du 22 mai 2019 et leurs décrets d'application (n° 91-1005 du 30 septembre 1991, n° 2002-998 du 11 juillet 2002)
86-90, rue Saint-Lazare - 75009 Paris

Retrouvez le @groupecovea sur les réseaux sociaux et sur covea.com

